

Image not found or type unknown



Certificat de capacité a mariage

Par **babi31**, le **29/06/2011 à 16:30**

Bonjour,rnrnJe suis un algérien, je me suis marié avec une femme française, on a fait la demande de ccam au consulat d'oran, on a passé l'audition après un moi, ma femme a reçu un msg vocale de la part du consulat d'oran, ils ont dit que notre dossier transmis chez le procureur de nantes, danc la... J'ai eu peur que le dossier doit rejeté. rnrnSi y a quelqu'un qui peu m'aider et merci pour votre aide.

Par **mimi493**, le **30/06/2011 à 14:04**

Le CCM se fait AVANT le mariage